



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://www.ufpweb.org/fr/spip.php?article325>

# Nicolas Sarkozy en Libye pour renforcer les liens avec Tripoli

- Z - Archives - Relations internationales - Monde - Organismes internationaux -

**Le Monde.fr**

Date de mise en ligne : vendredi 27 juillet 2007

Date de parution : 27 juillet 2007

---

**Union des Forces de Progrès**

---

Le prix de la libération des cinq infirmières bulgares et du médecin palestinien naturalisé bulgare, mardi 24 juillet, a-t-il été payé à crédit ? Si l'argent versé aux familles des enfants libyens contaminés l'a bien été par un organisme libyen, en l'occurrence la Fondation Kadhafi, le Fonds international de Benghazi, par lequel ont transité les fonds, s'est engagé à les lui rembourser. Et c'est l'Union européenne qui s'est, de fait, portée caution.

Dans un mémorandum signé par la commissaire européenne aux relations extérieures, Benita Ferrero-Waldner, et le secrétaire d'Etat libyen aux affaires européennes, Abdelati Al-Obeidi, publié mardi à Bruxelles, la Commission "s'engage à ce que le Fonds international de Benghazi reverse au Fonds de développement économique et social libyen les sommes collectées dans le cadre de l'accord de financement du 15 juillet 2007, dont le montant s'élève à 598 millions de dinars libyens", soit 461 millions de dollars (335 millions d'euros).

Cette transaction en deux temps a permis à Nicolas Sarkozy d'affirmer, mardi matin, quelques minutes après l'arrivée des ex-prisonniers sur le sol bulgare, que "ni l'Europe ni la France" n'avaient "versé la moindre contribution financière à la Libye" pour obtenir la libération des infirmières et du médecin bulgares. "La France a-t-elle versé un euro ? La réponse est non" ; "[l'Europe] a-t-elle versé un euro dans le cadre de cette négociation, au-delà du protocole d'accord qui était sur la table ? (...) La réponse est non", a déclaré M. Sarkozy.

Le chef de la diplomatie libyenne, Abdelrahman Chalgham, lui, semble déjà avoir intégré l'étape suivante. Il a affirmé, mardi, à Tripoli, que l'Union européenne et la France avaient contribué aux compensations financières versées par le Fonds de Benghazi d'aide aux familles des enfants libyens contaminés par le virus du sida. "Tout le monde a payé le Fonds, y compris l'Union européenne et la France. Ils ont couvert les sommes versées aux familles et même plus", a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse. Dans une lettre à M. Sarkozy et à différents dirigeants européens, les Libyens "avaient posé trois conditions à une libération éventuelle des personnels médicaux", selon le compte rendu confidentiel obtenu par Le Monde d'une réunion tenue, vendredi 20 juillet, à l'Élysée, avec les différents pays européens impliqués dans la recherche d'une solution.

Outre des garanties en matière de visas, et l'ouverture des universités européennes aux étudiants libyens, Tripoli avait réclamé "l'octroi par l'UE de 360 millions d'euros pour le dédommagement des familles". La Commission devrait apporter, quant à elle, près de 10 millions d'euros supplémentaires aux 2,5 millions d'euros déjà engagés depuis 2005 afin de moderniser l'hôpital de Benghazi et en faire un centre d'excellence régional de lutte contre le sida.

De son côté, la France, selon le mémorandum signé avec Tripoli, "s'engage à équiper le nouvel hôpital de Benghazi et apportera son concours technique à sa mise en service". D'après le compte rendu de la réunion tenue à l'Élysée le 20 juillet, la Libye exigeait de Paris la formation de 50 à 60 médecins, le financement de l'ensemble des équipements administratifs, médicaux, et la gestion complète de l'hôpital pendant cinq ans. La France a aussi accepté de payer un prix diplomatique avec la visite de Nicolas Sarkozy en Libye, mercredi 25 juillet, destiné à aider le pays à "réintégrer le concert des nations".

Mais comment l'Europe réunira-t-elle la somme exigée ? Mme Ferrero-Waldner a précisé que la Commission "allait voir à l'avenir si nous pouvons avoir des contributions soit gouvernementales, soit non gouvernementales", émanant de pays, d'organisations ou d'entreprises, mais "uniquement sur une base volontaire", a-t-elle insisté. Le Fonds international de Benghazi "est un fonds ouvert à tous et il est clair qu'il y aura de l'argent libyen mais aussi venant de donateurs à travers le monde", a-t-elle ajouté.

L'un de ces donateurs principaux devrait être le Qatar, dont M. Sarkozy a salué "la médiation et l'intervention humanitaire". Le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, "et moi avons convenu à un moment de la négociation qu'il fallait faire intervenir un Etat ami", a ajouté M. Sarkozy.

La présidence de la République confirme que l'émir du Qatar est entré dans la négociation "à la demande du président Sarkozy". Sans plus de précision. "Les discussions qui ont eu lieu entre le Qatar et la Libye, deux pays arabes, sont des discussions qui les regardent, et s'ils ont à communiquer dessus, ils communiqueront dessus", a tranché M. Sarkozy.

De la même manière, le président de la République n'a pas souhaité entrer dans le détail du rôle joué par son épouse, Cécilia, auprès du "Guide" libyen. "Le détail des choses, elle-même ne souhaite pas s'y attarder et elle ne fera, sur le sujet, aucune déclaration", a averti le chef de l'Etat.

Pour M. Sarkozy, seul le résultat compte. Balayant les interrogations sur le rôle et le statut de son épouse dans la négociation pour la libération des infirmières, il a plaidé, mardi, lors d'un point de presse, pour le "pragmatisme" dans les relations internationales. "Une affaire qui dure depuis huit ans n'est pas exactement une affaire classique qu'on peut traiter de façon classique. (...) Il faut mettre du pragmatisme dans les problèmes internationaux comme dans les problèmes nationaux", a-t-il lancé.

Le chef de l'Etat a estimé n'avoir fait que répondre à l'attente de l'opinion : "Qu'est-ce que nous demandent les Français ? Je m'étais engagé sur la libération de ces femmes et de cet homme : nous l'avons obtenue." "On a résolu un problème, point. Il n'y a pas à théoriser sur une nouvelle organisation de la diplomatie française, le statut de l'épouse du chef de l'Etat ou je ne sais quel raisonnement", a dit M. Sarkozy.

Le président de la République a même cité le témoignage d'une des infirmières bulgares qu'il avait eue le matin au téléphone après sa libération. "Elle m'a dit : je suis la femme la plus heureuse du monde. Elle ne m'a pas dit : quel est le statut de votre épouse, comment ça se passe avec Bernard Kouchner, est-ce que vous avez tenu informé François Fillon ?"

**Un groupe écologiste dénonce un "troc nucléaire"** Les accusations des militants du réseau Sortir du nucléaire à l'encontre du président Nicolas Sarkozy, coupable, selon eux, de s'être livré à un "troc nucléaire injustifiable" avec le chef de l'Etat libyen, le colonel Mouammar Kadhafi, afin d'accélérer la libération des infirmières bulgares, ne semblent guère émouvoir les chancelleries européennes. "Que le lobby écologiste se mobilise, c'est de bonne guerre. Mais si la France arrive à vendre sa technologie à la Libye -qui a l'argent pour ça et, désormais, la respectabilité -, pourquoi s'en scandaliser ?", commentait-on, mardi 24 juillet, dans les milieux diplomatiques à Sofia. Selon Sortir du nucléaire, M. Sarkozy "travaille à former un trust nucléaire" avec les sociétés Areva, Alstom et Bouygues, qui pourraient développer leurs activités en Libye, en y construisant, notamment, des centrales nucléaires. En 2006, Paris et Tripoli ont signé un protocole d'accord dans le domaine de la recherche nucléaire civile.

**Polémique sur le statut de Cécilia Sarkozy** "Cécilia a fait un travail remarquable", a déclaré M. Sarkozy, mardi 24 juillet, en réponse aux questions sur le rôle de son épouse. Pierre Moscovici (PS) avait auparavant estimé que, "si c'est une affaire politique, on entre dans une méthode diplomatique que je réprovoie totalement". Pour Arnaud Montebourg, vice-président du groupe socialiste à l'Assemblée, Mme Sarkozy "n'a aucun statut, aucun mandat prévus dans l'ordre institutionnel". "Nous avons maintenant, non pas un président de la République, mais un couple à la tête de l'Etat. Est-ce que c'est ça, la République ?", s'est indigné le député (Verts) Noël Mamère. S'étonnant de cette polémique, Patrick Devedjian, secrétaire général de l'UMP, a fait remarquer que "dans les monarchies, le conjoint du monarque a une place institutionnelle".

Philippe Bernard, Christophe Jakubyszyn et Philippe Ricard (à Bruxelles) Le Monde